

Ville de Carnoules



# Vivre à Carnoules

**Dossier :**  
**La commune s'aménage**



**Aménagement du territoire p 6-7**



**Environnement et eau potable p 8-9**



**Incivisme p 10**

**Bulletin municipal n°8**  
**Automne 2010**

## Bienvenue aux Rainettes

*L'ancienne gendarmerie  
devient crèche*

*Ce projet, point important de notre  
programme électoral, a enfin vu le jour,  
et cela non sans difficultés.*

*Afin de répondre à une demande urgente  
formulée par de nombreux parents,  
nous avons étudié tous les moyens possibles  
pour mener à bien cette aventure.*



### La mise en place de cette crèche

Pour mieux définir nos besoins et la réelle utilité d'une crèche au sein de notre commune, nous avons mis en place avec l'aide de l'Association « MAMI » (crèche itinérante) une journée d'accueil, tous les mardis, à la salle Daumier et cela depuis septembre 2009.

Fort du succès rencontré (15 « bouts de choux » chaque mardi), le Conseil Municipal a jugé utile de se porter acquéreur auprès du Conseil Général, des bâtiments administratifs de l'ancienne gendarmerie, et cela pour un montant de 180 000 €.

Sur les conseils de l'association MAMI (Madame Hélène Audibert, Présidente, Madame Marianne Jacquemin, Directrice départementale et Madame Frédérique Brunel, Directrice de projets) et afin d'accueillir les enfants dans des conditions optimales de sécurité, il s'est avéré nécessaire d'engager d'importantes modifications et mises aux normes de ce bâtiment.

Les travaux ont débuté en juillet, sous la direction de Monsieur Nicolas Berger, architecte. Des artisans varois et stéphanois, ainsi que le personnel des services techniques municipaux, ont apporté leurs compétences et tout leur savoir-faire afin que la crèche « Les Rainettes » puisse accueillir les enfants dès le 23 Août.

Mission réussie !



### Fonctionnement de la crèche

Suite à une convention signée avec la municipalité, l'association MAMI prend en charge la gestion et le bon fonctionnement de la crèche.

**L'accueil des enfants de 3 mois à 6 ans, se fait les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 18h30 et dans un nombre de places limité à 15 (un agrandissement visant à doubler la capacité d'accueil est à l'étude).**

L'équipe d'encadrement est composée de 6 personnes (3 diplômées et 3 qualifiées), sous la responsabilité de Madame Hélène Demma, référente technique de « Mami Cœur du Var ».

**Les inscriptions se font auprès du personnel (tél. pour un RDV : 04.94.91.76.47).**

Les tarifs sont établis selon le barème de la Caisse d'Allocations Familiales. ■

